



La Martyre, le 21/09/2021

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Lundi 27 septembre 2021 à 20 h 00
à la Salle Pierre Abéguilé**

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Chantal SOUDON

ORDRE DU JOUR

Approbation du Conseil municipal du 5 juillet 2021.

- 1/ Transfert de compétences à la Communauté de communes dans le cadre de sa transformation en communauté d'agglomération et approbation des nouveaux statuts
 - 2/ Transformation de la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas en Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022
 - 3/ Sentier de randonnée du champ de courses : signature d'une convention au groupement de commande proposé par la Communauté de communes pour la fourniture, la pose de la signalétique et le mobilier
 - 4/ Ecole : renouvellement de la convention au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)
 - 5/ SDEF : Délibération pour autoriser le maire à signer les conventions de participation financière de la commune pour les réparations et remplacements de l'éclairage public dans la limite de 5 000 € par an
 - 6/ Régularisation-extension de l'élevage laitier de l'EARL des Prés Verts de Ploudiry
 - 7/ Lotissement Lann Ar Merzher : reversement de l'excédent au budget général et clôture du budget
 - 8/ Dénomination d'une voie au bourg
 - 9/ Mandat spécial pour le congrès des maires
- Informations et questions diverses.